




**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX  
EN PROVENCE N° DL.2024-119**

**Séance publique du**

**5 avril 2024**

**Présidence de Sophie JOISSAINS  
Maire**

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : 013-211300017-20240405- lmc1260976-DE-1-1
Date de signature : 12/04/2024
Date de réception : mardi 9 avril 2024
 <b>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE:</b> - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓ 

**OBJET : CRÉATIONS ET SUPPRESSIONS D'EMPLOIS A L'EFFECTIF MUNICIPAL DE LA VILLE  
D'AIX-EN-PROVENCE**

Le 5 avril 2024 à 11h30, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, au sein de l'Hôtel de Ville d'Aix-en-Provence, sur la convocation qui lui a été adressée par Madame Sophie JOISSAINS, Maire, le 29 mars 2024, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.).

**Etaient Présents :**

Monsieur Jonathan AMIACH, Monsieur Ravi ANDRE, Madame Laurence ANGELETTI, Madame Dominique AUGÉY, Madame Béatrice BENDELE, Monsieur Fathi BENJILALI, Monsieur Moussa BENKACI, Madame Brigitte BILLOT, Madame Odile BONTHOUX, Monsieur Jacques BOUDON, Monsieur Pierre-Paul CALENDINI, Madame Joëlle CANUET, Monsieur Rémi CAPEAU, Monsieur Pierre-Emmanuel CASANOVA, Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Françoise COURANJOU, Madame Aliénor COUTIAUX-LACLADERE, Madame Agnès DAURES, Madame Sylvaine DI CARO ANTONUCCI, Monsieur Cyril DI MEO, Monsieur Laurent DILLINGER, Monsieur Gilles DONATINI, Monsieur Jean-François DUBOST, Madame Frédérique DUMICHEL, Monsieur Marc FERAUD, Madame Stéphanie FERNANDEZ, Monsieur Jean-Christophe GRUVEL, Monsieur Sellam HADAOUI, Madame Claudie HUBERT, Madame Amandine JANER, Madame Sophie JOISSAINS, Monsieur Salah-Eddine KHOUIEL, Madame Perrine MEGGIATO, Monsieur Alain PARRA, Monsieur Marc PENA, Madame Anne-Laurence PETEL, Madame Josy PIGNATEL, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Monsieur Francis TAULAN, Madame Solène TRIVIDIC, Monsieur Jean-Louis VINCENT, Madame Fabienne VINCENTI, Monsieur Michael ZAZOUN, Madame Karima ZERKANI-RAYNAL.

**Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:**

Madame Kayané BIANCO à Monsieur Jacques BOUDON, Madame Brigitte DEVESA à Madame Fabienne VINCENTI, Monsieur Sylvain DIJON à Monsieur Laurent DILLINGER, Madame Elisabeth HUARD à Madame Béatrice BENDELE, Monsieur Philippe KLEIN à Madame Anne-Laurence PETEL, Madame Gaëlle LENFANT à Monsieur Marc PENA, Madame Sophie MEYNET DE CACQUERAY à Madame Josy PIGNATEL, Madame Arlette OLLIVIER à Monsieur Marc FERAUD, Madame Laure SCANDOLERA à Madame Solène TRIVIDIC, Monsieur Pierre SPANO à Madame Agnès DAURES, Madame Françoise TERME à Madame Perrine MEGGIATO.

**Excusés sans pouvoir :**

NEANT

**Secrétaire :** Madame Aliénor COUTIAUX-LACLADERE

Madame Françoise COURANJOU donne lecture du rapport ci-joint.





D.G.A.S. Ressources Humaines &  
Numérique  
Département Ressources Humaines

RAPPORT POUR  
LE CONSEIL MUNICIPAL  
DU 5 AVRIL 2024

**Nomenclature : 4.1**

Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T.

-----

**RAPPORTEUR** : Madame Françoise COURANJOU

**Politique Publique : 01-GESTION DES RESSOURCES ET MOYENS**

**OBJET** : CRÉATIONS ET SUPPRESSIONS D'EMPLOIS A L'EFFECTIF MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX-EN-PROVENCE- Décision du Conseil

Mes Chers Collègues,

Conformément à l'article L 313-1 du code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité et établissement sont créés ou supprimés par l'organe délibérant de la collectivité.

*Le tableau des effectifs constitue la liste de l'ensemble des emplois permanents (fonctionnaires stagiaires/titulaires et contractuels) ouverts budgétairement (pourvus ou non) de la collectivité*

La présente délibération est destinée à mettre à jour le tableau des effectifs pour ajuster la répartition des grades vacants en fonction des évolutions de carrière, des besoins prévisionnels et des départs identifiés pour 2024.

**1. Créations d'emplois aux tableaux des emplois et des effectifs budgétaires**

Afin d'accompagner la mise en œuvre des politiques publiques, l'organisation des services évolue et s'accompagne soit du développement de certaines missions déjà existantes au sein des services de la Ville, soit de l'émergence de nouvelles activités.

Partant des enjeux auxquels la collectivité doit faire face, une réflexion a été engagée sur la meilleure adéquation entre les moyens (postes, compétences) et les objectifs. Malgré les efforts de rationalisation et d'optimisation des ressources actuelles, l'émergence de nouveaux métiers, la complexification de certaines activités et l'évolution de modes de gestion dans

certains secteurs nécessitent la création d'emplois supplémentaires.

Afin de tenir compte des besoins nécessaires au bon fonctionnement des services, il est proposé de créer et de définir les postes suivants. Ils pourront être pourvus par le biais de mouvements internes ou de recrutements externes.

Dans l'hypothèse où l'un des postes ne serait pas pourvu par un fonctionnaire titulaire ou stagiaire, le recrutement d'un contractuel est autorisé sur les articles L332-14, L332-8 et L332-10 du code général de la fonction publique. La rémunération de chacun des emplois sera plafonnée par référence au dernier échelon et au régime indemnitaire afférent au grade précisé dans chaque définition de poste.

- Un architecte Habilitation à la Maîtrise d'Œuvre en Nom Propre [HMONP] à la Direction Projets et Grands Equipements.

Description du poste : réalise des conceptions de projets dont il assure la maîtrise d'œuvre (phases conception et réalisation) et élabore des dossiers de demandes d'autorisation d'urbanisme et les signe en son nom propre.

Cadre d'emploi : Ingénieur.

- Un mécanicien à la Direction des Sports.

Description du poste : assure l'entretien et la maintenance du parc matériel roulant non immatriculé et du petit matériel thermique de motoculture de la direction des sports.

Cadre d'emploi : Adjoint technique.

- Un chef de service finances et comptabilité à la Direction Ressources Infrastructures et Déplacements.

Description du poste : assure le pilotage d'une équipe de comptables, élabore et coordonne la gestion financière de la DGAS.

Cadre d'emploi : Attaché.

- Un ingénieur IMR à la Direction Logistique et Risques.

Description du poste : participe à la gestion des Immeubles Menaçant Ruine en visitant des immeubles comportant des désordres structurels, analyse leur situation et évalue les risques. Gère les procédures administratives jusqu'à leur achèvement.

Cadre d'emploi : Ingénieur.

- Un assistant administratif à la Direction Logistique et Risques.

Description du poste : Participe à l'organisation pratique du service en suivant la gestion des dossiers et en assistant les responsables.

Cadre d'emploi : Adjoint administratif.

- Un instructeur pré-contentieux à la Direction Urbanisme Réglementaire.

Description du poste : assure le constat et le suivi des infractions pénales au droit de l'urbanisme ainsi que le suivi des chantiers suite aux modifications réalisées.

Cadre d'emploi : Rédacteur ou Technicien.

Afin de tenir compte de ces besoins, la création des emplois budgétaires qui découlent de ces recrutements interviendront au tableau des effectifs.

## 2. Ajustement des emplois au tableau des emplois et des effectifs budgétaires

Afin de tenir compte des besoins nécessaires au fonctionnement des services il convient de procéder à des ajustements aux tableaux des emplois et des effectifs.

### 2.1 Ajustement lié aux postes à pourvoir

Ces postes ouverts au plan de recrutement pourront être pourvus par le biais de mouvements internes ou de recrutements externes.

Dans l'hypothèse où l'un des postes ne serait pas pourvu par un fonctionnaire titulaire ou stagiaire, le recrutement d'un contractuel est autorisé par les articles L332-14, L332-8 et L332-10 du code général de la fonction publique. La rémunération de chacun des emplois sera plafonnée par référence au dernier échelon et au régime indemnitaire afférent au grade précisé dans chaque définition de poste.

- Un chargé d'études RH à la Direction Recrutement, Développement des Compétences et Mobilité Interne.

Description du poste : contribue à la gestion de certains dossiers Ressources Humaines, afin de faciliter la décision de l'autorité territoriale.

Cadre d'emploi : Rédacteur.

- Un chef de service Handicap et Promotion Santé à la Direction Santé Publique.

Description du poste : conçoit et propose un projet de service en vue d'optimiser la gestion et le suivi administratif de l'entité.

Cadre d'emploi : Attaché.

- Un agent d'enquête police administrative à la Direction Réglementation Citoyenne et Cause Animale.

Description du poste : accomplit des formalités administratives dans le cadre d'enquêtes de police administrative.

Cadre d'emploi : Adjoint administratif.

- Un chargé de dossiers administratifs à la Direction Commande Publique et Achat Responsable.

Description du poste : assure le bon déroulement du processus achat par les directions prescriptrices en étant, notamment, l'interlocuteur privilégié des référents achats.

Cadre d'emploi : Rédacteur.

- Un élagueur à la Direction Espaces Verts.

Description du poste : assure des interventions permettant la préservation et le développement du patrimoine arboré.

Cadre d'emploi : Adjoint technique.

- Un directeur technique projets grands équipements à la Direction Projets et Grands Equipements.

Description du poste : dirige les services de la direction en fonction des directives de la DGSTA et conduit des projets de bâtiment.

Cadre d'emploi : Ingénieur.

- Deux chefs de projet à la Direction Déplacements et Chauffage Urbain.

Description du poste : gère le fonctionnement des carrefours de signalisation lumineuse en proposant des aménagements en phase de conception et en réalisant la programmation.

Cadre d'emploi : Technicien ou Ingénieur.

- Un chef de service administratif à la Direction Solidarités.

Description du poste : assure la mise en œuvre des politiques publiques de solidarité envers les personnes et développe des actions à destination du public sénior.

Cadre d'emploi : Attaché.

- Un gestionnaire de dispositifs à la Direction Education, Enfance et Petite Enfance.

Description du poste : contribue avec l'équipe au suivi régulier d'outils de gestion et d'évaluation des structures d'accueil de loisirs et de la petite enfance et participe au suivi administratif des dossiers liés au service et assure la mise en place d'évènements.

Cadre d'emploi : Adjoint administratif ou Rédacteur.

- Un agent de maintenance technique à la Direction Education, Enfance et Petite Enfance.

Description du poste : assure la coordination technique des actions concourant à une meilleure gestion de l'entretien des cuisines satellites et de la cuisine centrale.

Cadre d'emploi : Adjoint technique.

- Un chargé de mission mécénat à la Direction Attractivité et Coopération Internationale.

Description du poste : élaborer et mettre en œuvre une stratégie de mécénat visant à soutenir les projets culturels et patrimoniaux de la Ville.

Cadre d'emploi : Attaché.

- Trois chauffeurs poids-lourds à la Direction Propreté.

Description du poste : contribue par des actions de nettoyage à l'amélioration et au maintien du cadre de vie de la collectivité.

Cadre d'emploi : Adjoint technique.

- Un régulateur de propreté à la Direction Propreté.

Description du poste : participe à la régulation des équipes du nettoyage dans le but d'optimiser leur présence sur les sites à nettoyer.

Cadre d'emploi : Adjoint technique ou Agent de maîtrise.

- Un agent de maintenance à la Direction Education, Enfance et Petite Enfance.

Description du poste : assure la logistique dans les écoles pour tout ce qui concerne la livraison et l'installation des divers équipements et diverses interventions.

Cadre d'emploi : Adjoint technique.

- Un assistant administratif au Département Aménagement et Urbanisme.

Description du poste : assiste l' élu et le chef du département afin d'optimiser la gestion de leurs activités et assure le suivi complet de certains dossiers.

Cadre d'emploi : Adjoint administratif.

- Un chef de service sécurité au Musée Granet.

Description du poste : apporte son expertise et manage un service de sécurité, conseille et assiste le chef d'établissement en matière de sécurité et sûreté, participe à la prévention et la gestion des risques quotidiens, apporte une expertise, de l'aide et assistance aux autres musées de la ville d'Aix dans son domaine.

Cadre d'emploi : Rédacteur ou Technicien ou Attaché ou Ingénieur.

- Deux gardes champêtres au Département Espace Urbain et Proximité.

Description du poste : participe à la mise en œuvre et à l'application des pouvoirs de police du Maire en matière de protection de l'environnement sous toutes ses formes.

Cadre d'emploi : Garde champêtre

- Trois opérateurs CSU Nuit à la Direction Prévention et Sécurisation.

Description du poste : est en charge du visionnage des caméras de vidéoprotection. Décèle et informe de tous les incidents et infractions (délicts, salubrité et hygiène...) survenant sur la voie publique dans les lieux équipés de la vidéoprotection.

Cadre d'emploi : Adjoint technique

- Un agent de surveillance environnementale à la Direction Prévention et Sécurisation.

Description du poste : fait respecter les règles de propreté en matière environnementale.

Cadre d'emploi : Adjoint technique

- Un assistant administratif à la Direction Ressources Infrastructures et Déplacements.

Description du poste : assure l'accueil, les renseignements, l'orientation du public.

Effectue des tâches courantes de secrétariat et apporte un soutien dans la gestion administrative des dossiers des agents de la Direction

Cadre d'emploi : Adjoint administratif

- Trois ATSEM à la Direction Education, Enfance et Petite Enfance.

Description du poste : assiste le personnel enseignant pour l'accueil, l'animation des activités pédagogiques et éducatives et l'hygiène des enfants des écoles maternelles de la ville

Cadre d'emploi : Agent territorial spécialisé des écoles maternelles

- Un chargé d'accueil administratif à la Direction Urbanisme Réglementaire.

Description du poste : accueille, oriente, renseigne et représente l'image de la collectivité auprès des agents municipaux et usagers.

Cadre d'emploi : Adjoint administratif

- Un chauffeur poids-lourds à la Direction Travaux Voirie.

Description du poste : est en charge de conduire et utilise des engins de chantier, plus particulièrement la balayeuse.

Cadre d'emploi : Adjoint technique

- Un magasinier à la Direction Moyens Généraux et Garage.

Description du poste : participe à la logistique de la collectivité en passant les commandes et en assurant la réception, le stockage, la préparation et la distribution des marchandises.

Cadre d'emploi : Adjoint technique

- Un comptable à la Direction Ressources Infrastructures et Déplacements

Description du poste : assure la comptabilité, le suivi financier des marchés publics et le suivi budgétaire, dans le respect des règles et procédures comptables.

Cadre d'emploi : Adjoint administratif ou Rédacteur

- Un chef d'équipe de secteur sportif à la Direction des Sports

Description du poste : gère et encadre son secteur sportif et l'équipe dédiée, assure le contrôle, l'entretien et maintenance des équipements ainsi que la mise en œuvre des événements sportifs.

Cadre d'emploi : Adjoint technique ou Agent de maîtrise.

- Un chef de service information proximité et chauffeurs à la Direction Ressources Infrastructures et Déplacements.

Description du poste : assure le pilotage d'une équipe pluridisciplinaire répartis au sein de trois activités (assistants techniques de quartier, mission chauffeur d'élus et information de proximité) ainsi que la gestion du service.

Cadre d'emploi : Attaché ou Ingénieur.

- Un médecin de prévention professionnelle au Département Ressources Humaines.

Description du poste : évite toute altération de santé par le fait du travail en mettant en place une surveillance médicale et participe à l'amélioration de l'état sanitaire.

Cadre d'emploi : Médecin territorial.

Afin de permettre l'ensemble des remplacements, à ce jour prévus dans le plan de recrutement 2024, et de garantir la disponibilité du grade des agents encore présents dans nos effectifs, il convient de ventiler les emplois budgétaires vacants au tableau des effectifs comme suit :

13 créations :

- 1 grade d'attaché hors classe
- 2 grades d'attaché principal
- 4 grades d'attaché
- 2 grades de garde champêtre chef principal
- 2 grades de garde champêtre chef
- 1 grade d'ingénieur
- 1 grade d'ingénieur principal
- 

13 suppressions :

- 2 grades de rédacteur principal 1<sup>ère</sup> classe
- 3 grades de rédacteur principal 2<sup>ème</sup> classe
- 1 grade de rédacteur
- 1 bibliothécaire
- 1 grade de professeur d'enseignement artistique hors classe
- 4 grades de brigadier-chef principal
- 1 grade de technicien principal 1<sup>ère</sup> classe

## **2.2 Ajustement lié aux évolutions de carrière**

Afin de tenir compte des évolutions de carrières des agents liées à des changements de statut, de filière, des réussites à concours, des réintégrations ou intégrations de personnel, et dans l'hypothèse où l'un des postes ne serait pas pourvu par un fonctionnaire titulaire ou stagiaire, il convient d'autoriser le recrutement d'un contractuel sur les articles L332-14, L332-8 et



L332-10 du code général de la fonction publique, sur les postes suivants. La rémunération de chacun des emplois est plafonnée par référence au dernier échelon et au régime indemnitaire afférent au grade précisé dans chaque définition de poste.

- Deux agents animaliers à la Direction Réglementation citoyenne et cause animale.

Description du poste : Dispense les soins nécessaires au bien-être des animaux et participe à la propreté des lieux. Accueille et renseigne le public.

Cadre d'emploi: Adjoint technique

- Deux agents d'accueil et de surveillance à la Direction des Musées d'Arts et Histoires.

Description du poste : Accueille, oriente, renseigne le public et représente l'image de la collectivité auprès des usagers et des agents de la ville, tout en veillant à la sécurité des locaux, des biens et des personnes sur un site donné.

Cadre d'emploi: Adjoint technique ou Adjoint administratif ou Adjoint territorial du patrimoine

- Un agent d'accueil et de surveillance spécialisé à la Direction Relations Citoyens et Proximité.

Description du poste : Accueille, oriente et renseigne les usagers tout en veillant à la sécurité des locaux, des biens et des personnes sur un site donné.

Cadre d'emploi: Adjoint technique

- Un agent d'accueil polyvalent au Cabinet du Maire.

Description du poste : Accueille, oriente, renseigne le public et représente l'image de la collectivité auprès des usagers et des agents de la ville.

Cadre d'emploi: Adjoint administratif

- 13 agents de propreté polyvalents à la Direction de la Propreté.

Description du poste : Contribue par des actions de nettoyage à l'amélioration et au maintien du cadre de vie de la collectivité.

Cadre d'emploi: Adjoint technique

- Un agent de surveillance des voies publiques à la Direction Sécurité et Prévention.

Description du poste : Constate et sanctionne les manquements aux arrêtés de police administrative en matière de stationnement sur la voie publique.

Cadre d'emploi: Adjoint technique

- Deux agents de surveillance environnement au Département Espace Urbain et Proximité.

Description du poste : Assure des missions de prévention et de protection contre les incivilités environnementales

Cadre d'emploi: Adjoint technique

- Trois assistants des titres sécurisés à la Direction Services aux Publics.

Description du poste : Assure l'accueil physique et téléphonique des usagers ainsi que l'instruction d'opérations liées à certaines formalités.

Cadre d'emploi: Adjoint administratif

- Un chargé de dispositifs à la Direction Coordination Enfance et Petite Enfance.

Description du poste : Met en œuvre les dispositifs dans le domaine concerné, répondant aux

besoins des administrés, dans le respect du cadre juridique/technique/financier.

Cadre d'emploi: Rédacteur

- Un chargé des polices de l'urbanisme à la Direction de l'Urbanisme Réglementaire.

Description du poste : Veille au respect des dispositions légales et réglementaires applicables en matière d'urbanisme et assure le constat ainsi que le suivi des infractions pénales au droit de l'urbanisme.

Cadre d'emploi: Rédacteur ou Technicien

- Deux chauffagistes à la Direction Maintenance et Energie.

Description du poste : Assure la maintenance des installations de chauffage des bâtiments communaux.

Cadre d'emploi: Adjoint technique ou Agent de maîtrise

- Un chauffeur livreur allotisseur à la Direction Education, Enfance et Petite Enfance.

Description du poste : Prépare et livre toutes les commandes utiles à la restauration municipale. Garantit la chaîne du froid pour les livraison alimentaires.

Cadre d'emploi: Adjoint technique

- Un chauffeur poids-lourds à la Direction Logistique et Risques.

Description du poste : Assure le transport et la manutention de matériel.

Cadre d'emploi: Adjoint technique

- Un chef d'équipe technique à la Direction Réglementation Citoyenne et Cause Animale.

Description du poste : Assure l'encadrement au quotidien, sur « le terrain », d'une équipe à vocation technique, sur un ensemble défini d'équipements ou de secteurs géographiques. Assure l'interface entre l'équipe, le service et la direction.

Cadre d'emploi: Agent de maîtrise

- Trois jardiniers à la Direction Espaces Verts Paysages Biodiversité.

Description du poste : Réalise et effectue l'entretien des espaces verts et naturels dans le respect de la qualité écologique et paysagère des sites de la collectivité.

Cadre d'emploi: Adjoint technique

- Un référent de secteur scolaire à la Direction Education, Enfance et Petite Enfance.

Description du poste : Participe au déploiement et au suivi de la politique éducative sur un secteur composé de 4 à 6 écoles en coordonnant les l'activité des équipements scolaires en veillant au respect des normes (techniques, sécurité, budgétaires...).

Cadre d'emploi: animateur

- Un enseignant de musique au Conservatoire Darius Milhaud.

Description du poste : Enseigne de façon active et efficace la discipline dont il ou elle est spécialiste en n'omettant aucune des possibilités qui existent pour maintenir et développer son propre niveau artistique et pédagogique.

Cadre d'emploi: Professeur d'enseignement artistique ou Assistant d'enseignement artistique

- Un assistant de communication au Conservatoire Darius Milhaud.

Description du poste : Participe au suivi et au développement des supports de communication numériques de la ville, en particulier les réseaux sociaux.

Cadre d'emploi: Adjoint administratif ou Rédacteur

- Un chargé d'accueil billetterie à la Direction du Musée Granet.

Description du poste : Accueille et renseigne les visiteurs du Musée. Effectue la délivrance des billets, les locations d'audioguides/audiophones et la gestion des vestiaires, gestion des questionnaires.

Cadre d'emploi: Adjoint administratif ou Adjoint technique ou Adjoint territorial du patrimoine

- Un aide cuisinier à la Direction de l'Education, Enfance et Petite Enfance.

Description du poste : Seconde les cuisiniers pour la fabrication des plats et effectue des préparations culinaires.

Cadre d'emploi: Adjoint technique

Afin de permettre ces évolutions, il convient de ventiler les emplois budgétaires vacants au tableau des effectifs comme suit :

1 création :

- 1 grade d'assistant de conservation

1 suppression :

- 1 grade d'adjoint territorial du patrimoine 2<sup>ème</sup> classe

### **2.3 Ajustement lié à la Commission d'Avancement et Promotion Interne (CAPI)**

Comme suite aux délibérations DL.2023-448 et DL.2024-23 et au regard des avancements de grade et promotions internes décidés lors de la CAPI du 20 Février 2024, il convient d'effectuer les ajustements suivants au tableau des effectifs:

#### Filière administrative :

- Adjoint administratif: 14 suppressions
- Adjoint administratif principal 2<sup>ème</sup> classe: 25 suppressions
- Adjoint administratif principal 1<sup>ère</sup> classe: 3 suppressions
- Rédacteur: 1 suppression
- Rédacteur principal 2<sup>ème</sup> classe: 2 suppressions
- Rédacteur principal 1<sup>ère</sup> classe: 6 suppressions
- Attaché: 5 suppressions

#### Filière technique :

- Adjoint technique: 28 suppressions
- Adjoint technique principal 2<sup>ème</sup> classe: 45 suppressions
- Adjoint technique principal 1<sup>ère</sup> classe: 14 suppressions
- Agent de maîtrise: 24 suppressions
- Agent de maîtrise principal: 4 suppressions
- Technicien principal 2<sup>ème</sup> classe: 1 suppression
- Technicien principal 1<sup>ère</sup> classe: 4 suppressions
- Ingénieur: 2 suppressions
- Ingénieur principal: 2 suppressions

#### Filière animation :

- Adjoint d'animation: 1 suppression
- Adjoint d'animation principal 2<sup>ème</sup> classe: 3 suppressions

- Adjoint d'animation principal 1<sup>ère</sup> classe: 3 suppressions
- Animateur principal 1<sup>ère</sup> classe: 1 suppression

Filière culturelle :

- Adjoint territorial du patrimoine: 1 suppression
- Adjoint territorial du patrimoine principal 1<sup>ère</sup> classe: 2 suppressions
- Assistant de conservation principal 2<sup>ème</sup> classe: 2 suppressions
- Assistant de conservation principal 1<sup>ère</sup> classe: 2 suppressions
- Bibliothécaire: 1 suppression
- Attaché de conservation: 2 suppressions
- Professeur d'enseignement artistique classe normale: 3 suppressions
- Professeur d'enseignement artistique hors classe: 1 suppression

Filière sociale :

- Agent social: 1 suppression
- Agent social principal 2<sup>ème</sup> classe: 1 suppression
- ATSEM principal 2<sup>ème</sup> classe: 4 suppressions

Filière sportive :

- Educateur APS principal 2<sup>ème</sup> classe: 2 suppressions
- Educateur APS principal 1<sup>ère</sup> classe: 2 suppressions

Police Municipale :

- Gardien-brigadier: 5 suppressions
- Brigadier-chef principal: 1 suppression
- Chef service Police Municipale: 1 suppression
- Directeur Police Municipale: 1 suppression

Soit un total de 220 suppressions.

Afin de positionner l'ensemble des agents promus lors de la CAPI du 20 Février 2024, il convient de créer, en sus des créations déjà délibérées lors des Conseils Municipaux de Décembre 2023 et Février 2024, les grades suivants:

- Agent de maîtrise: 10 créations
- Brigadier-chef principal: 1 création

Soit un total de 11 créations supplémentaires.

### **3. Renouvellements de mise à disposition**

#### **3.1 Mise à disposition sortante**

A compter du 22 Février 2024, la Ville d'Aix-en-Provence renouvelle la mise à disposition auprès de la Caisse d'Entraide du Personnel Municipal, d'un agent municipal de catégorie C, à temps complet, contre remboursement des salaires et charges sociales.

Cet agent assure des fonctions d'employé administratif.

Cette convention est établie pour une durée de 3 ans, soit jusqu'au 21 Février 2027.

### **3.2 Mise à disposition entrante pour information**

Le Ministère de l'Enseignement Supérieur et le Ministère de la Culture mettent à disposition, un agent Conservateur des bibliothèques à 100%, sans remboursement, pour occuper des fonctions de Directrice adjointe, au sein de la Direction Adjointe Numérique, Patrimoine Ecrit et Archives.

Cette mise à disposition est renouvelée à compter du 01 Janvier 2024.

## **4. Recours à du personnel contractuel remplaçant**

Conformément aux dispositions de l'article L. 332-13 du code général de la fonction publique , il est prévu la possibilité de recruter des agents contractuels pour assurer le remplacement temporaire d'agents publics territoriaux (fonctionnaires et agents contractuels) sur emploi permanent autorisés à exercer leurs fonctions à temps partiel ou indisponibles en raison d'un détachement de courte durée, d'une disponibilité de courte durée prononcée d'office, de droit ou sur demande pour raisons familiales, d'un détachement pour l'accomplissement d'un stage ou d'une période de scolarité préalable à la titularisation dans un corps ou un cadre d'emplois de fonctionnaires ou pour suivre un cycle de préparation à un concours donnant accès à un corps ou un cadre d'emplois, d'un congé régulièrement accordé en application du code général de la fonction publique ou de tout autre congé régulièrement octroyé en application des dispositions réglementaires applicables aux agents contractuels de la fonction publique territoriale.

Ainsi, les besoins du service peuvent justifier le remplacement rapide de fonctionnaires territoriaux ou d'agents contractuels indisponibles.

Ces contrats peuvent prendre effet avant le départ de l'agent à remplacer. Ils peuvent également être renouvelés par décision expresse, dans la limite de la durée de l'absence de l'agent public territorial à remplacer.

Dans ce cadre, afin de garantir le bon fonctionnement des Mairies Annexes, il convient de créer au tableau des effectifs les grades nécessaires à ces remplacements, comme suit:

- 4 grades d'adjoint administratif

Ces emplois sont ouverts exclusivement aux agents contractuels recrutés sur l'article L332.13.

## **5. Recours à du personnel non-permanent**

### **5.1 Contrats de projet**

#### **Contrat de projet dans le cadre de la Biennale 2024 et Cézanne 2025**

Dans le cadre de la seconde édition de la Biennale d'Aix-en-Provence et de l'exposition d'envergure internationale "Cézanne au Jas de Bouffan", il est envisagé de recruter des agents par voie contractuelle sur la base du contrat de projet selon les dispositions de l'article L332-24 du Code Général de la fonction publique:

- Un assistant régisseur d'œuvres au Musée Granet

Ses missions seront:

- Assister le service de la régie des œuvres dans la préparation puis le montage et le démontage de l'exposition « Jean Daret, peintre du roi en Provence »
- Participer à la gestion et au suivi des restaurations des objets présentés à l'atelier des Lauves, participer au chantier de récolement et au conditionnement des œuvres, suivre la remise en place à la fin des travaux de l'atelier (bâtiment) (2024-2025)
- Participer au décrochage des œuvres de la collection Planque déposée à la Chapelle - Granet XXe, suivre le conditionnement réalisé en amont par un transporteur spécialisé. Suivre l'arrivée d'une nouvelle collection : constats d'état avec des restauratrices, accrochage des deux collections. Participer au décrochage des œuvres sur papier de la nouvelle collection, superviser l'emballage.
- Gérer des prêts d'œuvres (organisation avec les transporteurs, convoiements d'œuvres)
- Assurer la conservation préventive (suivi sanitaire, participer à la gestion des réserves)
- Saisir des localisations d'œuvres et versement des documents sur le logiciel de gestion des collections Webmuseo.

Le (la) candidat(e) percevra une rémunération afférente aux grilles indiciaires de catégorie B du cadre d'emploi des Techniciens ou Assistants territoriaux de conservation du patrimoine ou de catégorie C du cadre d'emploi des Adjointes techniques ou Adjointes territoriales du patrimoine, en fonction de son expérience et du diplôme détenu.

- Un assistant au commissariat et à la conservation au Musée Granet

Ses missions seront:

- Participer à la définition et à la rédaction du propos scientifique, ainsi que du contenu des projets d'exposition et du catalogue en accord avec le commissaire général
- Mettre en place un calendrier de réunions de commissariat régulières avec le commissaire général et le commissaire adjoint de l'exposition, la participation aux réunions de commissariat et la rédaction d'un compte-rendu
- Réaliser des recherches documentaires et iconographiques, propositions d'œuvres, actualisation de la liste des prêts envisagés, prises de contact avec les prêteurs ;
- Assurer la recherche de prêts dans des collections publiques et privées non localisées, en France et à l'étranger
- Réaliser l'étude du parcours des expositions et de l'utilisation des espaces pour les conceptions scénographiques
- Participer à la rédaction, la relecture et la validation des outils pédagogiques et éditoriaux
- Participer aux événements en lien avec l'exposition et sa programmation culturelle pendant la durée d'exploitation de l'exposition

Le (la) candidat(e) percevra une rémunération afférente aux grilles indiciaires de catégorie A du grade des Attachés de conservation du patrimoine, en fonction de son expérience et du diplôme détenu.

- Un chargé d'exposition au Musée Granet

Ses missions seront:

- Assurer les recherches documentaires et iconographiques, les propositions d'œuvres, actualisation de la liste de prêts, contact et négociation avec les prêteurs
- Rédiger des notices scientifiques en fonction des besoins, et assurer la coordination éditoriale

- Participer à l'élaboration de scénarios d'exposition, à la conception de supports de médiation
- Participer aux réunions de commissariat et aux réunions projets
- Suivre et coordonner les expositions et les événements en lien avec les expositions (commissariat interne et externe), mise en œuvre logistique, en relation avec les services internes et partenaires extérieurs (prêteurs, artistes, institutions, collections)

Le (la) candidat(e) percevra une rémunération afférente aux grilles indiciaires de catégorie B du grade des Assistants de conservation du patrimoine, en fonction de son expérience et du diplôme détenu.

- Un chargé de communication à la Direction Information et Communication

Ses missions seront:

- Suivre le plan de communication / média de l'événement « Cézanne 2025 »
- Coordonner la chaîne graphique
- Rédiger, publier et mettre à jour des informations sur les différents supports de communication de la Ville
- Assister les relations presse assurées par l'agence de presse et le service presse de la Ville
- Être l'interface avec le service communication de l'Office de Tourisme sur la thématique « Cézanne 2025 »
- Tenir un inventaire de la communication liée à « Cézanne 2025 » (afin de réaliser un document bilan à l'issue de l'événement)

Le (la) candidat(e) percevra une rémunération afférente aux grilles indiciaires de catégorie A du grade des Attachés ou de catégorie B du cadre d'emploi des Rédacteurs, en fonction de son expérience et du diplôme détenu.

**Contrat de projet dans le cadre de l'inclusion numérique**

Dans le cadre du prolongement du projet national de mobilisation autour de l'inclusion numérique, porté par le Gouvernement français et l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT), il est envisagé de recruter des agents par voie contractuelle pour une durée de 3 ans sur la base du contrat de projet selon les dispositions de l'article L332- 24 du Code Général de la fonction publique.

- Un conseiller numérique à la Direction Lecture Publique, Patrimoine Ecrit et Archives

Ses missions seront:

- Créer et animer des ateliers numériques individuels ou collectifs
- Proposer des modalités d'accompagnement aux usagers sur les démarches administratives en ligne
- Répondre aux appels issus de la plate-forme téléphonique nationale « Solidarité Numérique »
- Participer au groupe de travail des médiateurs numériques de la bibliothèque et prendre part aux réflexions collectives autour de la médiation numérique.
- Participer à l'animation du FabLab en cours de création, en accompagnant les usagers à l'utilisation d'outils de fabrication numériques

Le (la) candidat(e) percevra une rémunération afférente aux grilles indiciaires de catégorie C du cadre d'emploi des Adjoints territoriaux du patrimoine, en fonction de son expérience et du diplôme détenu.

- Un conseiller numérique à la Direction Relations Citoyens et Proximité

Ses missions seront:

- Créer et animer des ateliers numériques individuels ou collectifs
- Proposer des modalités d'accompagnement aux usagers sur les démarches administratives en ligne
- Participer aux rencontres locales et nationales organisées pour la communauté des conseillers numériques.

Le (la) candidat(e) percevra une rémunération afférente aux grilles indiciaires de catégorie C du cadre d'emploi des Adjoints, en fonction de son expérience et du diplôme détenu.

## 5.2 Recours à du personnel contractuel en accroissement temporaire d'activité

Conformément à l'article L 332-23 alinéa 1 du code général de la fonction publique, les Collectivités sont autorisées à recruter des agents contractuels pour exercer les fonctions correspondant à un accroissement temporaire d'activité afin d'assurer des tâches occasionnelles de courte durée telles que missions spécifiques, surcroît d'activité ou renfort des équipes, les emplois afférents devant être créés par l'organe délibérant.

La durée de ces contrats est limitée à 12 mois compte tenu le cas échéant du renouvellement de contrat, sur une période de référence de 18 mois consécutifs.

Un objectif de maîtrise des emplois étant recherché, les chiffres indiqués représentent un plafond d'emplois qui peuvent être mobilisés sur la base d'une analyse précise des besoins réels des services. Cette enveloppe sera définie annuellement.

Ainsi, pour l'année 2024 les besoins exprimés seraient de :

<b>DGAS Culture Patrimoine Musées et Attractivité :</b>		
<b>Renfort du personnel afin d'assurer l'ouverture des équipements culturels le Week-end</b>		
Direction	Emplois	Niveau de rémunération
Direction Musées d'Arts et d'Histoire	3 emplois d'agent de surveillance et d'accueil à temps non complet	grade d'adjoint territorial du patrimoine ou adjoint technique, catégorie C
Direction de la lecture publique, du Patrimoine Ecrit et des archives	3 emplois d'employé de bibliothèques à temps non complet	grade d'adjoint territorial du patrimoine, catégorie C
<b>Renfort du personnel permanent afin d'assurer l'ouverture des équipements culturels</b>		



Direction	Emplois	Niveau de rémunération
Direction Musées d'Arts et d'Histoire	8 emplois d'agent de surveillance et d'accueil à temps complet	grade d'adjoint territorial du patrimoine ou adjoint technique, catégorie C
Conservatoire Darius Milhaud	1 emploi d'agent d'accueil	grade d'adjoint technique, catégorie C
	1 emploi de gestionnaire de collections à temps non complet sur 2 mois	cadre d'emploi des rédacteurs, catégorie B
	4 emplois d'enseignants de musique à temps non complet (Dispositif Orchestre à l'école, 3 heures hebdomadaires)	cadre d'emploi des assistants d'enseignement artistique territoriaux, catégorie B

<b><u>DGAS Action publique et sociale</u></b>		
<b>Accroissement temporaire d'activité lié aux semaines paralympiques du 02/04/2024 au 26/04/2024</b>		
Direction	Emplois	Niveau de rémunération
Direction des Sports	3 emplois d'animateur sportif à temps complet	grade d'animateur, catégorie B
<b><u>DGAS Vie citoyenne et proximité</u></b>		
<b>Renfort du personnel titulaire dans l'attente du recrutement d'un apprenti au Complexe animalier de l'Arbois</b>		
Direction	Emplois	Niveau de rémunération
Direction Réglementation citoyenne et Cause animale	1 emploi d'agent animalier	grade d'adjoint technique, catégorie C
<b><u>DGSTA Bâtiments et Grands Equipements :</u></b>		
<b>Accroissement temporaire d'activité lié à des chantiers de fouilles</b>		
Direction	Emplois	Niveau de rémunération
Direction Archéologie et Museum	5 emplois de technicien de fouilles	grade de technicien, catégorie B

Au vu des besoins susvisés, Madame le Maire sera chargée de la constatation des besoins concernés ainsi que de la détermination des niveaux de recrutement et de rémunération des candidats selon la nature des fonctions et de leur profil. La rémunération sera limitée à l'indice terminal du grade de référence.

En conséquence, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir:

**-APPROUVER** les créations prévues au tableau des emplois et des effectifs budgétaires.

**-APPROUVER** les ajustements du tableau des emplois et des effectifs liés aux mouvements de personnels.

**-APPROUVER** la mise à disposition d'un agent municipal de catégorie C, auprès de la Caisse d'Entraide du Personnel Municipal.

**-APPROUVER** le recours à du personnel contractuel remplaçant afin d'assurer temporairement les postes des fonctionnaires ou agents contractuels momentanément indisponibles sur emploi permanent.

**-APPROUVER** les recrutements en contrat de projet dans le cadre du projet Biennale 2024 et Cézanne 2025 ainsi que dans le cadre du projet Inclusion Numérique.

**-APPROUVER** le recours à du personnel contractuel en accroissement temporaire d'activité au regard des besoins exprimés pour l'année 2024.

**-DIRE** que l'incidence financière sera imputable au budget 2024 sur le chapitre 012 "Charge du Personnel et frais assimilés" qui présente les disponibilités nécessaires.

DL.2024-119 - CRÉATIONS ET SUPPRESSIONS D'EMPLOIS A L'EFFECTIF MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX-EN-PROVENCE-

Présents et représentés	: 55
Présents	: 44
Abstentions	: 9
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 46
Pour	: 46
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

Laurence ANGELETTI, Béatrice BENDELE, Pierre-Paul CALENDINI, Elisabeth HUARD, Philippe KLEIN, Sophie MEYNET DE CACQUERAY, Alain PARRA, Anne-Laurence PETEL, Josy PIGNATEL.

N'ont pas pris part au vote

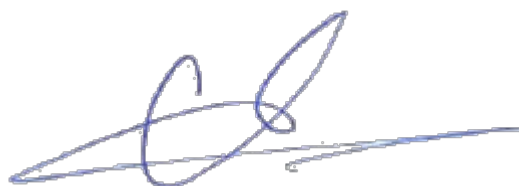
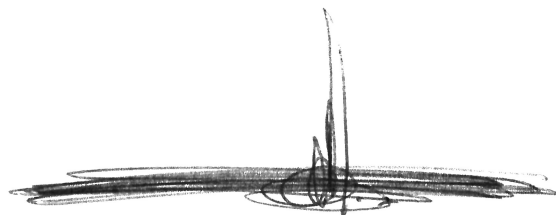
NEANT

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité le rapport qui précède.

Ont signé Sophie JOISSAINS, Maire  
Président de séance

L'adjoint ou le conseiller municipal délégué,  
Madame Amandine JANER

Le secrétaire de séance,  
Madame Aliénor COUTIAUX-LACLADERE



Compte-rendu de la délibération affiché le : 12 avril 2024  
(articles L2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)<sup>1</sup>

1 « Toute décision individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Marseille, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux ...»

**CONVENTION DE MISE A DISPOSITION  
de M. ....  
Adjoint technique territorial Principal 1<sup>ère</sup> classe**

Entre,

**La Ville d'Aix-en-Provence**, représentée par son Maire, **Madame Sophie JOISSAINS**, dûment habilitée par délibération du Conseil Municipal du 24 septembre 2021, d'une part,

Et,

La Caisse d'Entraide du Personnel Municipal, représentée par son Président, en exercice, dûment habilité, d'autre part,

**VU** le Code Général de la Fonction Publique

**VU** la loi n° 2007-148 du 2 février 2007 de modernisation de la fonction publique,

**VU** le décret n°2008-580 du 18 juin 2008 relatif au régime de la mise à disposition applicable aux collectivités territoriales et aux établissements publics administratifs locaux,

Il est convenu ce qui suit :

**ARTICLE 1 : Objet et durée de la mise à disposition :**

A compter du **22 février 2024**, la Ville d'Aix-en-Provence met **M. ....**, Adjoint technique territorial Principal 1<sup>ère</sup> classe, à disposition de la **Caisse d'Entraide du Personnel Municipal** à temps complet contre remboursement des salaires et charges sociales. Elle assurera les fonctions d'employé administratif.

Cette convention est établie pour une durée de **trois ans** à compter du **22 février 2024, soit jusqu'au 21 février 2027**. La convention est renouvelable par reconduction expresse.

**ARTICLE 2 : Conditions d'emploi :**

Le travail de **M. ....** est organisé par la Caisse d'Entraide du Personnel Municipal, dans les conditions suivantes :

## Répartition des compétences et des charges entre organismes d'origine et d'accueil :

THEMES	DECISION	GESTION	
Conditions de travail	Organisme d'accueil		
Congés annuels	Organisme d'origine	Organisme d'origine	
Congés ordinaire de maladie		Organisme d'origine	
Accident du travail et maladie professionnelle		Organisme d'origine	
Formation demandée par l'organisme d'accueil	Organisme d'accueil	Organisme d'accueil	
Congé longue maladie	Organisme d'origine	Organisme d'origine	
Congé longue durée			
Mi-temps thérapeutique			
Congé formation			
VAE			
Bilan de compétences			
Formation syndicale			
Aménagement du temps de (notamment temps partiel)			-
Discipline			-
Evaluation			Organisme d'origine
Rémunération	Organisme d'origine	Organisme d'accueil	
Complément de rémunération	Organisme d'accueil	Organisme d'accueil	
Action sociale	organisme d'origine	organisme d'origine	
Cumul d'emploi	Organisme d'origine après avis de l'organisme d'accueil		

### ARTICLE 3 : situation administrative du fonctionnaire

La situation administrative de **M. ....** continue à être gérée par la ville d'Aix-en-Provence en ce qui concerne notamment l'avancement d'échelon et de grade.

### ARTICLE 4 : rémunération

#### Versement :

La Ville d'Aix-en-Provence versera à **M. ....** la rémunération correspondant à son grade d'origine (traitement de base, indemnité de résidence, supplément familial, indemnités et primes liées à l'emploi).

Sous réserve du remboursement des frais professionnels effectué par l'organisme d'accueil, l'intéressée ne pourra percevoir aucun complément de rémunération.

## Remboursement :

La Caisse d'Entraide du Personnel Municipal remboursera la Ville d'Aix-en-Provence du montant de la rémunération et des charges sociales de **M. ....** à hauteur du temps de mise à disposition énoncé à l'article 1 de la présente. Ces remboursements seront effectués trimestriellement à réception de la facture émise par la Ville d'Aix-en-Provence.

### **ARTICLE 5 : missions**

L'intéressée, affectée sur le poste d'employé administratif est chargée, sous l'autorité du président, de fonctions relatives à l'administration et au suivi des prestations accordées aux adhérents ainsi que des relations avec les adhérents.

### **ARTICLE 5 : contrôle et évaluation de l'activité**

Un rapport sur la manière de servir de l'agent mis à disposition est établi, après un entretien individuel, par le responsable de l'organisme d'accueil sous l'autorité duquel il est placé. Ce rapport est transmis au fonctionnaire qui peut présenter des observations, puis à la collectivité d'origine qui établit la notation de l'intéressée.

Le pouvoir disciplinaire est exercé par le Maire d'Aix-en-Provence. En cas de faute, la Caisse d'Entraide du Personnel Municipal peut saisir le Maire de la commune pour mise en œuvre d'une procédure disciplinaire.

### **ARTICLE 6 : fin de la mise à disposition**

La mise à disposition de **M. ....** peut prendre fin :

- au terme prévu à l'article 1 de la présente convention,
- dans le respect d'un délai de préavis de 2 mois notifié par lettre recommandée avec accusé de réception à l'initiative de la collectivité d'origine, de l'organisme d'accueil ou de l'agent,
- sans préavis, en cas de faute disciplinaire, par accord entre la collectivité d'origine et l'organisme d'accueil,

Si à la fin de sa mise à disposition **M. ....** ne peut être affectée dans les fonctions qu'elle exerçait avant sa mise à disposition, elle sera affectée dans un des emplois que son grade lui donne vocation à occuper.

### **ARTICLE 7 : Contentieux**

Tous les litiges pouvant résulter de l'application de la présente convention relèvent de la compétence du Tribunal Administratif de Marseille.

La présente convention sera :

- Notifiée à l'intéressée,

Ampliation adressée au :

- Président du Centre de Gestion,
- Comptable de la collectivité.

Fait en 3 exemplaires  
à Aix en Provence, le .....

**La Ville d'Aix-en-Provence,**  
Représentée par son Maire,  
**Mme Sophie JOISSAINS**

**Le Président de la Caisse d'Entraide  
du Personnel Municipal**  
**M. Eric ALIX**

**L'agent,**  
**M. ....**